

Note Méthodologique : Cabinet gestion des risques industriels au Cameroun

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre d'intervention et finalité de l'approche.

- Environnements industriels complexes et exposés à des risques majeurs.
- Identifier, analyser et maîtriser les dangers pour sécurité, continuité d'activité, environnement.
- Démarche méthodique et conforme aux exigences réglementaires camerounaises.
- Interventions ciblées sur des sites à forts enjeux (zones industrielles majeures).

Point clé : Conformité réglementaire et efficacité opérationnelle guident l'ensemble de la mission.

Objectifs de la mission

- Maîtriser globalement les risques liés aux activités industrielles.
- Réaliser un diagnostic précis et analyser les processus pour identifier les vulnérabilités.
- Assurer la conformité aux normes et réglementations locales (et standards pertinents).
- Déployer un plan d'action adapté et renforcer la culture de sécurité.
- Réduire accidents et impacts environnementaux; piloter la documentation et les indicateurs.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic sur site (visites, entretiens) et analyse documentaire à distance.
- Revue de conformité réglementaire sécurité et environnement.
- Livrables: rapport de diagnostic détaillé, plan d'action, recommandations priorisées.
- Suivi personnalisé via rapports périodiques.
- Actions typiques: mise à jour procédures, formation du personnel, amélioration des moyens de surveillance, dispositifs de prévention.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux des installations, processus et organisation.
- Visites de site, entretiens avec équipes, audits documentaires.

- Résultat: diagnostic des risques et des pratiques existantes.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents techniques et procédures internes.
- Vérification de conformité aux réglementations nationales et standards internationaux pertinents.
- Résultat: identification des lacunes et manquements de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Recommandations pragmatiques et hiérarchisées.
- Plan couvrant procédures, formation, surveillance, prévention.
- Résultat: feuille de route opérationnelle et durable.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Reporting régulier et coordination des équipes internes.
- Assistance à la gestion des écarts et actions correctives.
- Résultat: pérennisation des améliorations et organisation performante.

Planning / durée / jalons

Durée globale: quelques semaines à plusieurs mois (selon taille, complexité et attentes).

Jalon	Contenu	Format / durée
Démarrage	Périmètre et objectifs définis avec le client	Sous un délai court après validation conjointe
Diagnostic sur site	Visites, entretiens, état des lieux	Période variable selon taille/complexité
Analyse documentaire	Revue de conformité et procédures	En parallèle et/ou à distance
Restitution & plan d’action	Ateliers et réunions de restitution	À l’issue des analyses
Suivi & reporting	Rapports périodiques, actions correctives	Selon enjeux; mission ponctuelle ou pluriannuelle

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduit le diagnostic sur site et les audits documentaires.
- Vérifie la conformité réglementaire.
- Élabore recommandations et plan d’action.
- Organise le reporting et coordonne les équipes internes.
- Assiste la gestion des écarts et des actions correctives.

Client

- Définit le périmètre et les objectifs avec le cabinet.
 - Fournit les documents requis (procédures, incidents, plans d'urgence, maintenance, certificats, données réglementaires).
 - Autorise l'accès aux sites et facilite les entretiens avec les équipes.
 - Participe aux ateliers et réunions de restitution.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et plans d'urgence.
 - Rapports d'incidents/sinistres précédents.
 - Enregistrements de maintenance.
 - Certificats de conformité et données réglementaires spécifiques aux installations.
 - Accès aux sites industriels et aux processus.
 - Disponibilité des équipes terrain pour entretiens.
 - Informations sur les dispositifs de prévention existants.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Démarrage après validation conjointe du périmètre et des objectifs.
 - Reporting régulier et suivi structuré des actions.
 - Ateliers et réunions de restitution pour intégrer les retours des parties prenantes.
 - Priorisation des actions selon la criticité des risques et les contraintes opérationnelles.
 - Coordination des équipes internes et assistance aux actions correctives.
 - Conformité réglementaire au cœur de la démarche; livrables clairs et orientés action.
 - Format combiné: interventions sur site et analyses à distance pour optimiser l'efficacité.
-